

# LA LUMIÈRE

Volume 17, Numéro 2

Mai 2011

## Programmation estivale à l'intérieur

Organisme financé par



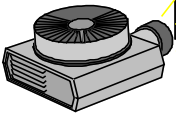
**Centraide**  
du Grand Montréal

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Montérégie

Québec

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

6 juin, de 10 h 00 à 14 h 00  
au 100, rue Ste-Marie  
à La Prairie.



### Dans ce numéro :

L'APHRSO en bref	2
Saviez-vous que:	3
Inscriptions	4
Quilles	5
Camp Intégr' Action	6-7
Vendredis socioculturels	8
Balle-molle	9
Références utiles	10-11

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée générale annuelle de l'APHRSO. Au cours de cette journée, vous serez notamment invités à élire les membres de votre conseil d'administration pour l'année 2011-2012. Vous pourrez également prendre connaissance de notre rapport d'activités, nos états financiers ainsi que le plan d'action de la prochaine année.

N'oubliez pas que l'AGA est le moment privilégié pour faire connaître vos attentes pour que votre association continue d'être à la hauteur du mandat que vous lui avez confié.

Nous espérons vous rencontrer en très grand nombre.

*Votre Conseil d'administration*



*Nous sommes sur*

**facebook**

*Devenez fan!*

# L'APHRSO EN BREF

En cette période de l'année, l'APHRSO a du pain sur la planche car en plus de voir à la préparation de l'assemblée générale annuelle des membres qui se tiendra en juin, nous sommes actuellement à planifier la formation du personnel et la prochaine saison estivale qui arrive à grands pas.

En parallèle, nous poursuivons nos efforts de concertation avec nos partenaires en vue de trouver collectivement des pistes de solutions pour répondre aux besoins que les personnes handicapées et leurs familles ont identifiés lors du sondage que nous avons réalisé au cours de l'année précédente.



À ce propos, nous tenons à vous signifier que des suivis dans ce dossier seront effectués lors de notre Assemblée générale annuelle. C'est pourquoi, nous vous invitons à y assister en grand nombre car en plus des suivis, nous profiterons de l'occasion pour vous faire part du plan d'action que nous envisageons pour l'année 2011-2012.

Pour ceux et celles qui ne pourront y assister, notez que nous ferons le nécessaire pour vous tenir au courant via notre journal interne et nos médiums de communication en ligne.

D'ici là, nous vous rappelons que vous pouvez, en tout temps, communiquer avec nous au besoin.

## Merci à tous nos bénévoles!

L'APHRSO a profité de la Semaine de l'action bénévole pour remercier chaleureusement tous ceux et celles qui donnent généreusement de leur temps au profit de l'APHRSO.

Que ce soit dans le cadre de nos activités ou qu'il s'agisse de votre implication dans la gestion de l'organisme, votre apport est important et contribue à l'amélioration de la qualité des services que nous offrons à nos membres.

### Un merci tout spécial:

- ◆ À monsieur André Beaubien, entraîneur à la balle-molle;
- ◆ À monsieur Yves Tétreault, entraîneur au hockey cosom;
- et
- ◆ À tous les membres qui forment notre Conseil d'administration.



# Saviez-vous que:

Le Ministère de l'Emploi et de Solidarité Sociale (MESS) dispose de programmes d'aide et d'accompagnement social (PASS) destinés aux individus afin notamment d'offrir aux participants une aide et un accompagnement structurés destinés à :



- Renforcer leur intérêt et leur motivation;
- Identifier leurs besoins;
- Développer ou maintenir certaines habiletés, attitudes ou comportements;
- Rechercher des solutions permettant de lever les obstacles qui nuisent à leur cheminement socioprofessionnel;
- S'engager dans une démarche qui les amènera à prendre une part plus active à la société;
- Se préparer à participer à une mesure ou un programme d'aide à l'emploi;
- Se composer un réseau social supportant.

L'objectif général des PAAS est d'habiliter les personnes à poursuivre leurs démarches, par le biais des Services publics d'emploi, en vue d'un retour sur le marché du travail et de favoriser leur participation sociale et leur inclusion dans la société.

En somme, l'aide et l'accompagnement social sont l'expression de la volonté ministérielle de miser résolument sur la capacité des gens de cheminer au plan socioprofessionnel à l'aide d'activités incitatives et motivantes.



## ALLOCATION DE SOUTIEN VERSÉE PAR LE MINISTÈRE

Le Ministère accorde une aide financière sous la forme d'une allocation de soutien, dans les cas et aux conditions qu'il détermine, à une personne prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale qui participe à un PAAS. Le montant de l'allocation de soutien est fixé par règlement et il s'ajoute à la prestation de base qui lui est applicable.

## FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Dans le cadre des PAAS, le remboursement des frais supplémentaires peut, selon la situation, être autorisé, en tout ou en partie, jusqu'à concurrence des balises établies ou des coûts réellement encourus par la personne participante. Il peut s'agir de frais de transport ou de frais de garde ou de tout autre frais directement lié à la participation. Dans ce dernier cas, le besoin est évalué au cas par cas.

Vous pouvez consulter le site du ministère pour connaître ces programmes et leurs conditions d'admissibilité au: [www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/g-administration/22-PAAS/index.html](http://www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/g-administration/22-PAAS/index.html) ou contactez directement votre agent.

# C'est le temps des inscriptions

Vous retrouverez à l'intérieur de la présente parution la programmation des activités que nous vous proposons pour la période estivale.

Pour participer à l'un ou l'autre des activités proposées, vous devez obligatoirement être membre de l'APHRSO et vous inscrire avant la date limite.

Période d'inscription: Du **9 au 20 mai 2011** inclusivement.

**Procédures:** Les inscriptions doivent être faites uniquement par téléphone ou en personne auprès de notre adjointe, madame Mylène Pérusse.

Les inscriptions sont acceptées du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.



**Paiement:**

Les paiements doivent être effectués avant le début des activités. Cependant, il vous est possible de prendre des ententes avec nous quant au mode de paiement qui vous convient.

**Important:**

*Compte tenu que nous sommes limités dans le nombre de participants que nous pouvons accueillir dans chacune de nos activités, il est à noter que nous pouvons refuser des inscriptions dans la mesure où le nombre maximal de participants est atteint avant la date limite. Notez également que la priorité est accordée aux membres résidant sur notre territoire.*

***Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.***

# Programmation estivale 2011

## Quilles

Tous les mardis



**Date:** Du 21 juin au 16 août inclusivement  
**Heure:** De 19 h 00 à 21 h 30  
**Lieu:** Salon de Quilles Le Riverain (6280 Boul. St-Laurent, Ste-Catherine)  
**Coût:** 10,00\$ par participation (incluant la location de souliers)  
**N'oubliez pas votre argent de poche**

### Cette activité, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre aux gens fréquentant le Salon de quilles de côtoyer nos membres et ainsi faciliter leur intégration sociale;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation;
- ◆ Permettre aux participants de faire partie d'une équipe dont les joueurs ont des capacités similaires.

Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, nous tenterons de regrouper en équipe les joueurs ayant des capacités similaires. De cette façon, chacun pourra participer à son rythme et l'encadrement du groupe sera adapté en fonction des besoins identifiés.

### Clientèle visée:

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

*Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.*

# Programmation estivale 2011

## Camp Intégr' Action

Formule revue et corrigée

L'APHRSO est heureuse de vous proposer la nouvelle version de ce que nous appelons jusqu'à tout récemment notre camp d'été. Nous avons fait le choix d'apporter quelques modifications à la précédente formule dans le but d'améliorer nos pratiques et d'adapter le contenu de cette activité à la réalité de la clientèle que nous desservons majoritairement durant cette période.

En ce sens, nous avons opté pour changer le nom de notre activité afin d'éviter la référence ou la confusion avec les camps de jour municipaux qui accueillent généralement une clientèle plus jeunes et donc les objectifs visent davantage à divertir les enfants par le biais d'une programmation d'activités plus structurée.



En comparaison, notons que depuis de nombreuses années, la clientèle qui fréquente notre camp estival est composée principalement de jeunes âgés entre 13 et 21 ans, vivant avec une déficience intellectuelle légère à modérée avec ou sans handicap physique associé. Il en est ainsi depuis une quinzaine d'années environ et ce, malgré le fait que nous avons accueilli en moins grande proportion des clientèles plus jeunes ou présentant de plus grandes limitations.

Conscients du type de clientèles que nous rejoignons majoritairement en période estivale et sachant que les plus jeunes se retrouvent de plus en plus nombreux dans les camps de jour municipaux ou dans les camps spécialisés, nous trouvons important d'ajuster notre formule afin qu'elle réponde davantage aux goûts et aux intérêts de notre clientèle et ce, dans le respect des objectifs que nous poursuivons comme organisme. Ce principe n'écarte aucunement la possibilité pour l'APHRSO d'accueillir une clientèle plus jeune si cette dernière cadre avec nos groupes et que la formule retenue ne porte aucun préjudice à la sécurité et au bien-être de tous.

De façon plus concrète, nous souhaitons, au cours de l'été qui vient, regrouper des jeunes qui ont des goûts et des intérêts communs afin de leur faire vivre de belles expériences. Compte tenu qu'il s'agit principalement d'adolescents, nous voulons centrer nos efforts vers des activités qui rejoignent cette catégorie et ce, en adaptant la formule pour tenir compte des réalités de chacun. De façon plus globale, nous voulons qu'ils aient accès à des activités de leur âge, dans le respect de leurs intérêts et de façon à développer ou maintenir des habiletés sociales. Nous souhaitons qu'ils s'impliquent dans les choix qui leur seront proposés et qu'ils soient des acteurs engagés dans la réussite de l'activité.

De cette façon, nous voulons leur permettre de développer leur autonomie, les responsabiliser face à leurs choix et peut-être même leur faire découvrir de nouvelles activités à pratiquer. De plus, sachant qu'il est parfois plus difficile de développer ou maintenir un réseau social à cette période de l'année, nous croyons que leur participation à cette activité leur évitera de vivre de l'isolement comme c'est souvent le cas en période estivale.

Nous espérons donc que ces petits changements seront à la hauteur des attentes de nos participants et soyez assurés que vos commentaires et suggestions seront les bienvenus pour nous aider à bonifier et à améliorer notre formule.

# Programmation estivale 2011

## Camp Intégr' Action

### Clientèle visée:

- ◆ Participants âgés entre 13 et 21 ans  
(notez que la clientèle plus jeune peut, dans certains cas, être admise. Voir explication à la page 6)
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

**Fréquence:** Du lundi au vendredi  
**Heure:** De 9 h 30 à 15 h 30  
**Lieu:** 100 rue Ste-Marie, La Prairie  
**Coût:** 50,00 \$ par semaine



**N.B :** *Les places sont limitées en fonction des ressources disponibles. Quant à la clientèle âgée de 21 ans, notez que la priorité sera accordée à ceux et celles qui fréquentent actuellement le milieu scolaire.*

### Dates:

Semaine 1: Du 27 juin au 1er juillet  
 Semaine 2: Du 4 au 8 juillet  
 Semaine 3: Du 11 au 15 juillet  
 Semaine 4: Du 18 au 22 juillet  
 Semaine 5: Du 25 au 29 juillet  
 Semaine 6: Du 1er au 5 août  
 Semaine 7: Du 8 au 12 août  
 Semaine 8: Du 15 au 19 août



**Il y aura relâche le vendredi, 1er juillet 2011.**

### Matériel requis

Chacun des participants devra obligatoirement avoir en sa possession et en tout temps, le matériel suivant:

- ◇ Sac à dos
- ◇ Maillot de bain;
- ◇ Serviette de plage;
- ◇ Crème solaire;
- ◇ Vêtements de rechange;
- ◇ Boîte à lunch contenant un repas froid, des collations et une bouteille d'eau, accompagné d'un «Ice Pack»;
- ◇ Casquette ou chapeau;
- ◇ Médication avec posologie et nécessaire d'hygiène, au besoin.

**Le tout, bien identifié**

# Programmation estivale 2011

## Vendredis socioculturels

### 3 vendredis soirs

**Date:** 8 juillet - 22 juillet - 5 août  
**Heure:** De 19 h 00 à 22 h 00  
**Lieu:** 100, rue Ste-Marie, La Prairie  
**Coût:** 5,00\$ par participation



### Cette activité, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Favoriser l'intégration et la participation sociale de nos membres adultes en leur permettant d'avoir accès à des activités de groupe similaires à celles vécues par les personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants de faire des choix quant aux activités auxquelles ils souhaitent participer.

*Pour atteindre ces objectifs et pour faciliter l'encadrement et la socialisation, l'APHRSO voit à regrouper les participants en tenant compte des particularités et des intérêts de chacun.*

Notez que tout au long de la soirée, les participants ont la possibilité de choisir les activités de groupe qui leur conviennent car nos locaux sont aménagés de façon à leur offrir une variété d'activités :

- ◆ **Zone «Relax»**  
*pour ceux et celles qui souhaitent simplement relaxer, discuter ou visionner la télé en petit groupe*
- ◆ **Zone «Console de jeux»**  
*pour nos adeptes de jeux vidéo qui souhaitent relever des défis entre amis*
- ◆ **Zones «Jeux de société»**  
*pour jouer entre amis à différents jeux de société*
- ◆ **Zone «Libre»**  
*pour échanger ou pour faire une activité qui tient compte d'un intérêt commun*
- ◆ **Zone «Billard»**  
*pour les amateurs ou pour ceux et celles qui veulent s'initier à cette activité*
- ◆ **Zone «Ordinateur»**  
*pour apprendre, chercher ou découvrir sur le web*
- ◆ **Zone «Salles de jeux»**  
*pour les amateurs de poches, de hockey ou de soccer sur table*

### Clientèle visée:

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

*Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation ou nécessiter un support minimal.*

# Programmation estivale 2011

## Balle-molle

Tous les samedis

**Date:** Du 4 juin au 20 août inclusivement  
**Heure:** De 10 h 00 à 12 h 00  
**Lieu:** Parc Montcalm (55, Montcalm Sud, Candiac)  
**Coût:** 40,00 \$ pour la saison



◇ Notez que chaque joueur doit avoir son gant et de bons souliers de course.

**Cette activité, sous la supervision d'un entraîneur-bénévole, a pour objectifs de:**

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation.



**Clientèle visée:**

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer un sport d'équipe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

*Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène.*

# Références utiles



## Complexe Le Partage

Complexe Le Partage est un organisme communautaire ayant pour mission d'offrir aux personnes défavorisées du secteur Kateri des services d'entraide, de support, de formation et d'intégration dans une perspective de solidarité sociale et de prise en charge individuelle et collective.

### Secteur Kateri:

- ◆ Candiac
- ◆ Delson
- ◆ La Prairie
- ◆ Saint-Catherine
- ◆ Saint-Constant
- ◆ Saint-Mathieu
- ◆ Saint-Philippe



## Services offerts

**Les cuisines collectives** sont des activités permettant l'éducation et la promotion de saines habitudes de vie. Chaque cuisine collective est animée par un intervenant qui a le rôle de permettre à chaque participant d'évoluer progressivement à son propre rythme afin de reproduire chez soi les acquis.

**L'aide alimentaire** est un service d'aide aux personnes défavorisées dont la situation financière ne leur permet pas d'acquies une sécurité alimentaire. Le Complexe Le Partage offre des aliments fournis par Moisson Rive-Sud et divers donateurs. Avant de bénéficier de ce service, la situation financière de chaque personne est évaluée par un(e) intervenant(e) afin de procéder à l'ouverture du dossier.

La population est invitée à venir magasiner aux **friperies** (La Prairie et Saint-Constant) du Complexe où l'on peut trouver des vêtements de qualité à un coût très abordable et à donner des vêtements ou articles directement au Complexe ou via les îlots de récupération de vêtements situés sur les terrains de la Caisse populaire Desjardins de La Prairie (située sur le chemin Saint-Jean) et du IGA Vallée de La Prairie.

Complexe Le Partage offre gratuitement un service de **halte-garderie** aux personnes qui participent aux activités comme les cuisines collectives et les ateliers de cuisine. La halte-garderie "Les amis de Pirouette" ouvre aussi ses portes aux parents qui ont besoin de répit, aux familles à faible revenu et aux enfants référés par la DPJ ou le CLSC du secteur Kateri.

Complexe Le Partage tient également un **comptoir de meubles** usagés situé à La Prairie où les citoyens peuvent se meubler à très faible coût. Les meubles en vente proviennent de dons de la population et le Complexe offre un service de livraison.

[www.lepartage.org](http://www.lepartage.org)

La Prairie

Téléphone : 450-444-0803

# Références utiles



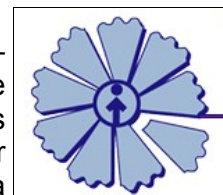
**L'Association des camps du Québec** fournit, entre autres, une liste de camps de vacances, dont ceux destinés aux personnes handicapées.

[www.camps.qc.ca](http://www.camps.qc.ca)

Téléphone : 1-800-361-3586 ou 514-252-3113

## Action intégration en déficience intellectuelle

AIDI est un organisme à but non lucratif dont le territoire s'étend de Ste-Catherine à Boucherville. Leurs services s'adressent aux personnes de 16 ans et plus vivants avec une déficience intellectuelle ainsi qu'à leurs familles. Leur mission: Promouvoir et offrir des services tels que loisirs, répit, apprentissage à la vie en appartement, hébergement pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Sensibiliser et informer le public sur la réalité de ces personnes et favoriser leur intégration.



[www.actionintegration.org/fr](http://www.actionintegration.org/fr)

Brossard

Téléphone : 450-676-5058

## La Rescousse

La Rescousse regroupe en association les parents «naturels» d'enfants et d'adultes handicapés physiques, intellectuels, multi-handicapés, autistes et Trouble envahissant du développement (TED). Territoire desservi: CLSC Kateri, CLSC Seigneuries de Beauharnois et CLSC de Châteauguay.

Châteauguay

Téléphone: 450-692-1521

## Association régionale Autisme et TED-Montérégie (ARATED-M)

L'ARATED-M offre du soutien aux personnes ayant un trouble envahissant du développement (TED), à leur famille et à leurs proches: information et références, formation, soutien téléphonique, groupe d'entraide, projet fratrie, club adulte.

[administration@arated-m.org](mailto:administration@arated-m.org)

Longueuil

Téléphone: 450-646-2742 ou 1-888-424-1212

## La clinique juridique Juripop

La Clinique juridique Juripop est un organisme à but non lucratif dont le principal service est d'offrir des consultations juridique gratuites à la population qui n'est pas admissible à l'aide juridique gouvernementale, mais qui n'a pas les moyens de payer les services d'un avocat. Juripop, c'est aussi une entreprise d'économie sociale aux projets novateurs en matière de sensibilisation au droit. L'organisme, qui a su faire sa place rapidement dans le milieu juridique québécois, compte sur une force de travail remarquable ainsi que sur une équipe de personnes engagés, dévoués et talentueuses.

[www.juripop.org](http://www.juripop.org)

St-Constant

Téléphone: 450-845-1637



**ASSOCIATION DES PERSONNES  
HANDICAPÉES  
DE LA RIVE-SUD OUEST  
100 RUE STE-MARIE  
LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**



Téléphone : 450-659-6519



Télécopie : 450-659-6510



Messagerie : [info@aphrso.org](mailto:info@aphrso.org)

**Retrouvez-nous  
sur le web:  
[www.aphrso.org](http://www.aphrso.org)**



### **Plus aucune raison de manquer un tirage!**

Lotomatique est un service d'abonnement qui vous permet de participer aux loteries de votre choix sans avoir à acheter vos billets chaque semaine. Ces billets sont émis et vérifiés directement par Loto-Québec. Tout comme dans les différents points de vente de Loto-Québec, il est possible de jouer ses propres numéros ou d'opter pour des mises-éclair (numéros générés par ordinateur).

Votre participation à Lotomatique vous permet de contribuer au financement d'organismes sans but lucratif et ce, sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus. Depuis 1978, Loto-Québec confie la vente de Lotomatique à des organismes communautaires et à des œuvres de bienfaisance.

#### **En bref**

- ◆ Type d'abonnement : individuel ou en groupe (10 membres maximum)
- ◆ Offert aux résidents du Québec seulement et aux personnes âgées de 18 ans et plus
- ◆ Produits disponibles : Lotto Max, Lotto 6/49, Québec 49, Extra et Double Jeu 49
- ◆ Durée de l'abonnement : 26 ou 52 semaines
- ◆ Paiement des lots : les chèques de paiement (10 \$ et plus) sont automatiquement envoyés aux gagnants par la poste
- ◆ Achat minimum de 20 \$ par membre pour un groupe
- ◆ Possibilité de paiement différé
- ◆ Aidez un organisme sans but lucratif accrédité!

#### **Les avantages du service Lotomatique**

- ◆ Impossible d'oublier d'acheter ses billets.
- ◆ Impossible d'égarer ses billets.
- ◆ Loto-Québec vérifie les numéros des abonnés et se charge de la gestion des abonnements.
- ◆ Si l'abonné gagne, il reçoit automatiquement son chèque par la poste.

L'abonné est invité à choisir l'organisme sans but lucratif (OSBL) à qui la commission sera versée, à partir de la liste des organismes accrédités.

Pour vous inscrire ou renouveler votre abonnement: 1-866-628-4783

[www.loto-quebec.com/loteries/nav/fr/conseils-et-services/lotomatique/accueil](http://www.loto-quebec.com/loteries/nav/fr/conseils-et-services/lotomatique/accueil)

**SI VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE L'APHRSO,  
MENTIONNEZ LE NUMÉRO D'ACCREDITATION SUIVANT: 600 931 0000**

**AU NOM DE L'APHRSO, MERCI!**